

Canisy

Un concours de nouvelles pour les collégiens

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 8 mai 2018

428 mots



En présence du principal du collège Jean-Follain, Philippe Bertrand, la présidente de l'Animathèque, Agnès Gautier, a été à la rencontre de collégiens motivés par le concours de nouvelles proposé. - Crédit

Dans le cadre du prochain salon du livre, l'association Animathèque lance un concours de nouvelles à destination des adolescents de l'ex-canton de Canisy.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi organiser ce concours de nouvelles ?

En préparation du salon du livre 2018, intitulé Livres en vadrouille qui se déroulera dans la commune le 13 octobre, l'association Animathèque, en partenariat avec le collège Jean-Follain, a décidé d'organiser pour la première fois un concours de nouvelles pour les collégiens.

« **Les objectifs sont multiples**, mentionne Agnès Gautier, présidente de l'Animathèque, association qui a pour objet de soutenir, encourager et provoquer la pratique culturelle. **Ce concours de nouvelles tend à sensibiliser les jeunes du territoire à la littérature, stimuler leur plaisir de lire et d'écrire tout en développant leur créativité.** »

Quelles sont les modalités de participation ?

Ce concours gratuit s'adresse à tous les jeunes ayant entre 10 et 15 ans et domiciliés dans l'ancienne communauté de communes de Canisy. La nouvelle produite doit être une oeuvre originale écrite en français et ne doit pas s'inspirer d'un texte publié. La forme, le genre et le thème sont libres. La date limite de dépôt est le 7 juillet et les nouvelles doivent être adressées par courriel à mhouben@wanadoo.fr. Le règlement du concours de nouvelles et le bulletin d'inscription sont à retirer dans les médiathèques du territoire (Canisy ou Saint-Samson-de-Bonfossé).

Quels sont les prix de ce concours ?

Deux catégories sont en lice : Jeunes (6^e et 5^e) et Ados (4^e et 3^e) avec trois prix attribués dans chaque catégorie. Les lauréats seront désignés au salon du livre en présence de la marraine et du parrain de ce concours à savoir les écrivains, Marie-Laure Alavoine et Bruno Moutard.

Le jury sera composé d'auteurs inscrits à ce salon. Les nouvelles sélectionnées seront réunies dans un recueil. Un exemplaire sera offert à chaque participant au cours d'une cérémonie

organisée à la médiathèque de Canisy.

L'engouement est déjà présent ?

« Il y a déjà un fort investissement des jeunes et des encadrants du collège Jean-Follain de Canisy, se réjouit Agnès Gautier. Pour informer l'ensemble des élèves, des affiches ont été réalisées avec le soutien des professeurs d'arts. Des ateliers d'écriture sont d'ailleurs proposés à ceux qui le souhaitent sur les temps du midi. Là encore des professeurs accompagnent les collégiens ! »